

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 25 juillet 2016
à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Daniel Lussier, maire ;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1, *arrivé à 19 h 6.*
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2 ;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;
M. Daniel Laplante, conseiller n° 4 ;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5.

Est absent :

M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

À 19 h 5, M. Daniel Lussier, maire, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

rés : 2016-07-132

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyée par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

Nota : Arrivée de M. Mauro Lando

rés : 2016-07-133

**PAVAGE DU RANG SAINT-PIERRE EST AO-2016-0006 –
ADJUDICATION DU CONTRAT**

Attendu l'appel d'offres sur invitation mené par la municipalité pour les travaux de pavage et de réfection de chaussée sur un tronçon du rang Saint-Pierre Est en partenariat avec Hemmingford Canton ;

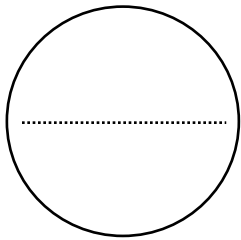
Attendu les résultats d'ouverture obtenus le 13 juillet 2016 sous la présence de M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale, Mme Nathalie Brisson, secrétaire-trésorière adjointe et Mme Annie Grandmont, secrétaire-réceptionniste, pour la municipalité de Sherrington et quelques soumissionnaires :

Entreprises	Montant avec taxes	Rang
Eurovia Québec Construction inc.	80 040,26 \$	4
Ali construction Inc.	63 622,94 \$	3
Sintra inc.	53 642,74 \$	1
Les pavages Chenail inc.	57 954,02 \$	2

Attendu la Résolution n° 2016-07-116 de la municipalité du Canton de Hemmingford ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter la soumission de SINTRA inc. au montant de 53 642,74 \$, **taxes incluses**, et ce, puisqu'elle est la plus basse et conforme.

ADOPTÉE



rés : 2016-07-134

**AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU
PANNEAU ÉLECTRIQUE DU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF –
ADJUDICATION DU CONTRAT**

Attendu que la capacité de dépense énergétique électrique au Centre Multi-Récréatif est pratiquement limitée à l'usage du système de refroidissement de la patinoire ;

Attendu que la municipalité souhaite ajouter des appareils de déshumidification, d'appel d'air neuf et de chauffage à ce bâtiment et ainsi permettre de répondre à l'augmentation de dépense énergétique en découlant ;

Attendu que pour se faire, il faut augmenter la capacité électrique existante ;

Attendu qu'une demande de prix a été faite à deux fournisseurs de service en électricité, soit *Les Entreprises Tétreault Électrique inc.* et *Priest construction-Électricité* ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter la soumission des Entreprises Tétreault Électrique inc. regroupant l'estimation n° 575 du 27 juin 2016 et l'estimation n° 578 du 7 juillet 2016 pour un montant total de 10 093,76 \$, plus taxes, et ce puisqu'elle est la plus basse et conforme.

ADOPTÉE

**TRAVAUX D'ADAPTATION DU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF AU
CLIMAT AO-2016-0007 – ADJUDICATION DU CONTRAT POUR
L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'APPAREILS DE
DÉSHUMIDIFICATION, D'APPEL D'AIR NEUF ET DE CHAUFFAGE**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

rés : 2016-07-135

**TRAVAUX D'ADAPTATION DU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF AU
CLIMAT – SURVEILLANCE DE CHANTIER.**

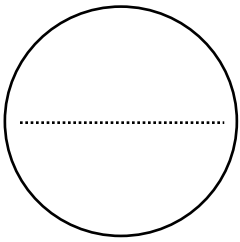
Attendu la Résolution n° 2016-02-031 ;

Attendu l'appel d'offres publiques n° AO -2016 -0007 ;

Attendu l'offre de service professionnel d'ingénierie n° OS 2016-178 préparée par *Synthèse Consultants inc.* pour la surveillance des travaux et bureau durant les travaux d'installation d'appareils de déshumidification, d'appel d'air neuf et de chauffage ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'accepter, et ce conditionnellement à la réalisation des travaux prévus par l'appel d'offres no AO-2016 -0007, l'offre de *Synthèse Consultants inc.* pour la surveillance des travaux et bureau durant les travaux d'installation d'appareils de déshumidification, d'appel d'air neuf et de chauffage pour un montant budgétaire maximum de 2 190 \$, plus taxes.

ADOPTÉE



rés : 2016-07-136

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 27 sur une proposition de Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 25 juillet 2016.